

Modalités d'inscription

Défi Familles à biodiversité positive Challenge des habitats collectifs

2021-2022

Favoriser la biodiversité, développer les services qu'elle rend, gérer l'habitat de façon moins coûteuse, ça vous tente ?

Faites part de votre intérêt et remplissez le formulaire d'inscription présent sur le site du PNR : <https://www.parc-prealpesdazur.fr/projet/defi-familles-a-biodiversite-positive-challenge-des-habitats-collectifs/>

Qui est éligible ?

Un groupe d'au moins 3 locataires et propriétaires (et leur famille) pour pouvoir candidater pour 1 lieu :

- Dont impérativement le représentant du bailleur en cas de propriétaire unique.
- Dont impérativement 2 familles « propriétaires » pour les copropriétés.

Le PNR envisage aussi de mettre en place ce projet à l'échelle d'un **quartier** !

Dès 6-8 ans il peut être possible d'associer les enfants sous la responsabilité de leurs parents.

Les goûts ou aptitudes au bricolage, dessin, photo, tournures de phrases, observations, ... seront valorisés !

Mais la simple envie de réfléchir à tout cela depuis votre lieu de vie suffit pour **s'engager** !

Les dates clés

- 25 janvier 2021 : Début des inscriptions
- 15 mars 2021 : Fin des inscriptions
- Démarrage dès les vacances de février
- Le projet se terminera le 31 octobre 2022

Rappel

Les volontaires **s'engagent** à participer à des ateliers, animations et réunions qui aident à l'avancement du défi. Ils discuteront aussi de leurs idées, astuces et conseils lors de moments conviviaux.

Ordre de grandeur à consacrer pour le projet :

- En moyenne 3 heures tous les 2 mois (peut-être saisonnier).
- Du temps individuel de recherche, propositions entre les sessions qui variera selon votre motivation et disponibilité.

Critères de sélection

L'objectif minimal du projet est la sélection d'un lieu par intercommunalité du Parc : voir la liste des communes.

Pour les communes partiellement incluses dans le Parc (Grasse, Vence, Saint Jeannet, Gattières, Carros, Le Broc, ...) ces lieux devront être à l'intérieur du périmètre du Parc.

Si nous devons sélectionner :

- Priorité à des dynamiques de 8-10 personnes mobilisées pour un lieu et à une diversité de configuration des espaces communs.
- Il pourra être proposé aux collectifs non retenus de s'associer à certaines étapes du projet

À vous de jouer !

Contacts :

Lucas Baudequin : lbaudequin@pnr-prealpesdazur.fr

Muriel Cary : mcary@pnr-prealpesdazur.fr

